

I Bilan	1	Actifs	18
	2	Passifs	18
	3	Opérations hors bilan	18
II Compte de résultat	1	Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire	19
	2	Bénéfice de l'exercice	20
	3	Répartition du bénéfice	20
III Tableaux de financement			21
IV Annexes	1	Explications concernant les activités de la Banque alternative BAS	22
	2	Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation de la Banque alternative BAS	23
	3	Informations se rapportant au bilan	
	3.1	Aperçu des couvertures de prêts et des opérations hors bilan	25
	3.2	Immobilisations financières	26
	3.3	Présentation de l'actif immobilisé	26
	3.4	Récapitulation des autres actifs et autres passifs	27
	3.5	Actifs mis en gage ou cédés pour couvrir des engagements de la banque et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	27
	3.6	Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	27
	3.6.a	Informations concernant l'institution de prévoyance	27
	3.7	Répartition des correctifs de valeurs et provisions ainsi que des réserves pour risques bancaires généraux et aperçu de leurs variations en cours d'exercice	28
	3.8	Composition du capital social et indication des propriétaires de capital dont la participation excède 5% de tous les droits de vote	28
	3.9	Justification des capitaux propres	29
	3.10	Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers	30
	3.11	Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes	31
	4	Informations se rapportant aux opérations hors bilan	
	4.1	Répartition des engagements conditionnels	32
	4.2	Répartition des opérations fiduciaires	32
	5	Informations se rapportant au compte de résultat	
	5.1	Répartition du résultat des opérations de négoce	33
5.2	Répartition de la rubrique charges de personnel	33	
5.3	Répartition de la rubrique autres charges d'exploitation	33	
5.4	Commentaires sur les charges extraordinaires	33	
Chiffres-clés		Statistique des secteurs d'encouragement	34
		Intérêts créanciers/Intérêts débiteurs/	
		Rémunération et renonciation aux intérêts sur les dépôts de la clientèle	35
		Chiffres-clés divers/Résultats d'exploitation	36

II Compte de résultat

pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006

1	Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire	Annexe	2006	2005	Variation par
			CHF	CHF	rapport à l'exercice précédent
1.1	Résultat des opérations d'intérêt				
1.1.1	Produit des intérêts et des escomptes		17 011 275.29	16 990 471.85	20 803.44
1.1.2	Produit des intérêts et des dividendes des placements financiers		1 600 647.81	1 114 690.27	485 957.54
1.1.3	Charges d'intérêt		-4 701 753.60	-4 340 583.48	-361 170.12
1.1.4	<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêt</i>		13 910 169.50	13 764 578.64	145 590.86
1.2	Résultat des opérations de commissions et de prestations de service				
1.2.1	Produit des commissions sur les opérations de crédit		59 842.15	47 373.75	12 468.40
1.2.2	Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		207 122.48	125 596.30	81 526.18
1.2.3	Produit des commissions sur les autres prestations de service		1 101.40	1 698.25	-596.85
1.2.4	Charges de commissions		-5 880.00	-5 000.00	-880.00
1.2.5	<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et de prestations de service</i>		262 186.03	169 668.30	92 517.73
1.3	Résultat des opérations de négoce	5.1	30 975.05	58 545.23	-27 570.18
1.4	Autres résultats ordinaires				
1.4.1	Résultat des aliénations d'immobilisations financières		0.00	0.00	0.00
1.4.2	Résultat des immeubles		375 819.87	-323 118.48	698 938.35
1.4.3	Autres produits réguliers		486 542.75	210 237.99	276 304.76
1.4.4	Autres charges régulières		-10 316.00	-7 773.50	-2 542.50
1.4.5	<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		852 046.62	-120 653.99	972 700.61
1.5	Charges d'exploitation				
1.5.1	Charges de personnel	5.2	-5 697 026.77	-5 059 505.25	-637 521.52
1.5.2	Autres charges d'exploitation	5.3	-3 600 314.23	-2 946 510.59	-653 803.64
1.5.3	<i>Sous-total charges d'exploitation</i>		-9 297 341.00	-8 006 015.84	-1 291 325.16
1.6	Bénéfice brut		5 758 036.20	5 866 122.34	-108 086.14

II Compte de résultat

	Annexe	2006	2005	Variation par
		CHF	CHF	rapport à l'exercice précédent
				CHF
2	Bénéfice de l'exercice			
2.1	Bénéfice brut	5 758 036.20	5 866 122.34	-108 086.14
2.2	Amortissements sur l'actif immobilisé	3.3 -608 617.20	-892 178.30	283 561.10
2.3	Correctifs de valeurs, provisions et pertes	3.6 1 739 624.69	-2 394 663.74	655 039.05
2.4	Résultat intermédiaire	3 409 794.31	2 579 280.30	830 514.01
2.5	Produits extraordinaires	609.70	7 021.43	-6 411.73
2.6	Charges extraordinaires	-1 100 000.00	-1 100 000.00	0.00
2.7	Impôts	-928 858.45	-739 263.25	-189 595.20
2.8	Bénéfice de l'exercice	1 381 545.56	747 038.48	634 507.08
3	Répartition du bénéfice			
3.1	Bénéfice de l'exercice	1 381 545.56	747 038.48	634 507.08
3.2	Bénéfice reporté	226 685.23	368 876.75	-142 191.52
3.3	Bénéfice au bilan	1 608 230.79	1 115 915.23	492 315.56
3.4	Répartition du bénéfice			
	Attribution à la réserve légale générale	200 000.00	200 000.00	0.00
	Distributions sur le capital-actions	623 377.50	589 230.00	34 147.50
	Don à l'association Fonds d'innovation	100 000.00	100 000.00	0.00
3.5	Bénéfice reporté	684 853.29	226 685.23	458 168.06

III Tableaux de financement

	2006			2005		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	1 381 545.56			747 038.48		
Amortissements sur l'actif immobilisé	608 617.20			892 178.30		
Amortissements/Agio placements financiers	699 851.00			473 225.00		
Amortissements/Agio autres passifs	235.00				1 524.00	
Correctifs de valeurs et provisions	1 322 860.22				7 232 092.75	
Comptes de régularisation actifs		414 302.72		46 435.25		
Comptes de régularisation passifs	478 222.70			87 188.77		
Augmentation réserves pour risques bancaires généraux	1 100 000.00			1 100 000.00		
Dividende exercice précédent/autres paiements		689 230.00			480 160.00	
Flux de fonds du résultat opérationnel	5 591 331.68	1 103 532.72	4 487 798.96	3 346 065.80	7 713 776.75	-4 367 710.95
Réserve légale (agio augmentation de capital)	202 560.00			362 900.00		
Capital-actions	1 266 000.00			3 629 000.00		
Flux de fonds des opérations relatives aux capitaux propres	1 468 560.00	0.00	1 468 560.00	3 991 900.00	0.00	3 991 900.00
Immobilisations corporelles		525 924.85			687 840.52	
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé	0.00	525 924.85	-525 924.85	0.00	687 840.52	-687 840.52
Autres engagements envers la clientèle		6 735 568.39		3 011 123.11		
Obligations de caisse	9 705 000.00			18 177 000.00		
Fonds d'épargne et de placement	25 135 443.87			23 040 157.54		
Créances sur la clientèle	1 078 442.53				4 467 285.05	
Créances hypothécaires		30 390 898.35		18 236 864.60		
Immobilisations financières		13 596 862.00			12 898 000.00	
Autres créances	542 963.89				132 518.71	
Autres engagements	70 621.25				82 832.53	
Flux de fonds de l'activité bancaire	36 532 471.54	50 723 328.74	-14 190 857.20	62 465 145.25	17 580 636.29	44 884 508.96
Liquidités	260 317.76				491 666.42	
Créances sur les banques	8 500 105.33				43 329 191.07	
Engagements envers les banques					0.00	
Etat des liquidités	8 760 423.09	0.00	8 760 423.09	0.00	43 820 857.49	-43 820 857.49
Total des sources de fonds	52 352 786.31			69 803 111.05		
Total des emplois de fonds		52 352 786.31	0.00		69 803 111.05	0.00

IV Annexes

1 Explications concernant les activités de la Banque alternative BAS

Généralités

La Banque alternative BAS est une banque spéciale à vocation écologique et sociale, qui exerce ses activités dans toute la Suisse. Son siège principal loue des bureaux à la Leberngasse 17, 19 et 21 à Olten. Sa représentation romande est sise au Petit-Chêne 38 à Lausanne. Il existe trois bureaux d'information: le premier à la Hardturmstrasse 269 à Zurich (depuis le 27.2.2007 à la Limmatstrasse 275 à Zurich), le deuxième au Boulevard Carl-Vogt 2 et le troisième à la Viale Stazione 2 à Bellinzona.

Les opérations sur marges d'intérêts constituent à la fois son principal domaine d'activité et sa principale source de recettes. La banque pratique la transparence en matière de crédits envers le public et ne travaille pas dans un but de maximisation du profit. Le concept particulier d'encouragement repose sur des obligations d'encouragement et des crédits d'encouragement et fait partie des opérations sur marges d'intérêts. Les opérations de commissions et de prestations de services se trouvent encore dans une phase de mise en place et les transactions commerciales sont insignifiantes.

Fin 2006, les effectifs s'élevaient, en valeur corrigée des postes à temps partiel, à 49 collaboratrices et collaborateurs.

Opérations comptabilisées au bilan

La plus grande partie des prêts est accordée sur la base de gages fonciers sous forme d'hypothèques et de créances sur des immeubles d'habitation et commerciaux. La banque octroie également des crédits en comptes courants pour le commerce et l'artisanat, ainsi que des avances et des prêts, couverts pour l'essentiel, à des projets et à des entreprises. Le financement est assuré exclusivement par les dépôts de la clientèle et par les fonds propres.

Opérations de commissions et de prestations de service

Les opérations de commissions et de prestations de service jouent encore un rôle accessoire et comprennent notamment les virements pour la clientèle, le négoce de parts de fonds de placement et de propres actions, l'octroi de cautionnements et de garanties bancaires, ainsi que l'intermédiation dans le domaine des prêts fiduciaires.

Autres secteurs d'activité

Pour assurer la liquidité nécessaire, la BAS procède à des placements auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen ou auprès d'autres établissements bancaires helvétiques de premier ordre.

Gestion des risques

La BAS assure le suivi des risques de fluctuation de taux d'intérêt au moyen d'analyses périodiques, ce qui lui permet, le cas échéant, de limiter les effets négatifs sur le produit net d'intérêts. Elle fait appel à cet effet à des mesures appartenant au domaine classique des opérations influant sur le bilan. Les instruments tels que les «swaps» sur taux d'intérêt, les «futures» sur taux d'intérêt, les «floors» et les «forward rate agreements» ne sont pas utilisés.

La politique de crédit repose sur des principes éprouvés et reconnus. L'octroi de crédits est soumis à des critères de qualité éthiques et financiers précis ainsi qu'à des limites de compétences. Les risques de crédits sont régulièrement contrôlés dans le cadre d'un système de rating interne. L'analyse porte tant sur la crédibilité que sur la solvabilité et des mesures sont prises en conséquence. Dans le domaine immobilier, la banque s'appuie sur ses propres évaluations ainsi que sur celles d'expertes et d'experts reconnu(e)s en matière d'estimation.

Les risques de marché et de liquidités font l'objet d'une surveillance et d'une limitation conformes à la législation sur les banques. Les risques d'exploitation sont réduits au moyen de directives relatives à l'organisation interne. Pour restreindre les risques juridiques, les organes de la banque ont recours, si nécessaire, à des avocates et des avocats indépendant(e)s.

Les organes dirigeants de la banque reçoivent régulièrement des informations appropriées sur sa situation en matière de patrimoine, de finances, de liquidités et de bénéfices ainsi que sur les risques y afférents.

Externalisation d'activités (outsourcing)

La BAS gère elle-même ses secteurs d'activité essentiels, à l'exception du raccordement SIC, qui est assuré par Biveroni Batschelet Partner AG (bbp), Baden. Il s'agit d'une prestation essentielle fournie en permanence par le prestataire et qui est réglée en détail par contrat conformément aux prescriptions de la Commission fédérale des banques.

Par ailleurs, les activités figurant ci-dessous sont confiées à des entreprises particulièrement dignes d'être mentionnées ici, parce qu'elles fournissent une prestation essentielle ou sont habilitées à agir envers des tiers au nom de la BAS:

- La révision interne est assurée par Ernst & Young, Bâle.
- L'encaissement de sommes de moindre importance a été confié à Intrum Justitia AG, Schwerzenbach.
- Le suivi et le conseil dans le domaine des positions de crédit en souffrance sont assurés par Restructa AG, Berne.
- Les immeubles appartenant à la banque sont gérés par UMC Mantel Consulting, Pfäffikon, et CasaConsult, Berne.

2 Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation de la Banque alternative BAS

Principes généraux

Etablissement régulier des comptes

Nous obéissons aux principes régissant l'établissement régulier des comptes:

- saisie quotidienne de toutes les opérations,
- continuité dans la présentation,
- continuité dans l'évaluation,
- principe du résultat brut, autrement dit les chiffres internes et externes doivent être indiqués sous forme brute et ne sont pas compensés avec les positions correspondantes,
- pas de décisions arbitraires,
- dans tous les domaines d'activité, comptabilisation des opérations au bilan à la date de conclusion.

Nous respectons par ailleurs les dispositions du code des obligations, les lois sur les banques (LB) et sur les Bourses (LBVM), les directives de la Commission fédérale des banques ainsi que nos statuts.

Provisions/correctifs de valeurs

Les correctifs de valeurs et les provisions doivent être enregistrés et indiqués sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».

Les correctifs de valeurs doivent être fixés par la direction et immédiatement enregistrés.

Positions du bilan

Liquidités, créances sur les banques, engagements envers les banques/la clientèle

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale. En cas de risques reconnaissables, il convient de constituer des correctifs de valeurs/provisions individuels.

Créances résultant de papiers monétaires

Les créances résultant de papiers monétaires sont évaluées à la valeur nominale, l'escompte non encore encaissé est régularisé sur la durée. En ce qui concerne les risques et les ajustements de valeur/provisions y relatifs, voir point «Prêts à la clientèle».

Prêts à la clientèle

Dans le domaine des crédits, nous appliquons à la lettre les principes suivants de prévention des risques:

- Réduction des risques par: l'examen efficient de la solvabilité (rating), la compétence en matière de traitement des crédits, une structure d'organisation permettant de limiter les risques, un traitement adéquat et une surveillance intégrée des crédits.
- Diversification des risques par: la répartition du montant destiné aux crédits entre un maximum de preneuses et preneurs de crédits et la prévention des concentrations dans certaines catégories de preneuses et preneurs de crédit, branches et régions. Nous avons défini des plafonds de crédit dépendant du type de couverture et du rating de la cliente ou du client.

Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend du rating de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit. Si des risques de défaillance sont identifiés, nous procédons à des correctifs de valeur individuels tenant compte des garanties. Les relations de crédit concernées font l'objet d'une étroite surveillance.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que la débitrice ou le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels.

Les opérations hors bilan telles que les engagements irrévocables, les garanties ou les instruments financiers dérivés sont également inclus dans cette évaluation. Les prêts sont considérés comme compromis au plus tard lorsque les paiements convenus contractuellement (capital et/ou intérêt) sont en souffrance depuis plus de 90 jours. Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur. Le terme valeur de liquidation désigne une estimation de la valeur d'aliénation réalisable, dont sont

retranchés les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation. La dépréciation de valeur se mesure d'après la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont on peut escompter la récupération compte tenu du risque de la contrepartie et du produit net de la réalisation des éventuelles sûretés.

La valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.

Les garanties sont systématiquement évaluées selon des principes uniformes. L'évaluation des gages immobiliers tient compte du caractère de l'immeuble. La limite maximale de prêt diffère selon l'objet et n'est accordée que si la preneuse ou le preneur de crédit est en mesure de l'assumer.

- Maisons individuelles et logements en propriété: La valeur vénale est évaluée à l'aide de la méthode hédoniste, une méthode scientifique reposant sur le principe suivant: la demandeuse ou le demandeur est prêt(e) à payer une certaine somme pour chaque caractéristique d'un objet donné. Elle ou il paie tant de francs pour une situation attrayante, tant de francs pour un aménagement de qualité supérieure, etc. La valeur vénale évaluée est égale à la somme des montants que la demandeuse ou le demandeur est prêt(e) à payer pour toutes les caractéristiques retenues.
- Habitations collectives et immeubles commerciaux: De manière générale, l'évaluation repose sur la méthode de la valeur de rendement.
- Installations fixes: Les installations de production d'énergie, par ex., ainsi que les installations d'immeubles industriels et commerciaux sont évaluées selon la méthode du «discounted cash flow» (DCF).
- Cas particuliers: Nous appliquons aux objets particuliers, terrains à bâtir, projets de lotissement et terrains agricoles des valeurs auxiliaires calculées selon la méthode de la valeur réelle, la méthode de la valeur comparative, le modèle de l'option réelle ou des valeurs officielles.

Les prêts à la clientèle sont évalués à leur valeur nominale. Les taux de provisionnement pour les provisions générales du croire sont les suivants:

- Prêts garantis par couverture hypothécaire 1%
- Prêts garantis par couverture hypothécaire avec des taux d'avance dépassant:
 - les deux tiers de la valeur vénale pour les immeubles d'habitation;
 - la moitié de la valeur vénale pour les terrains à bâtir, les immeubles commerciaux ou de bureaux et les immeubles artisanaux polyvalents;
 - le tiers de la valeur vénale pour les immeubles à caractère industriel (supplémentaire) 1%
- Autres prêts couverts 2%
- Prêts à la clientèle en blanc 6%

Les risques reconnaissables doivent faire l'objet de correctifs de valeurs individuels. Les crédits sont toujours évalués individuellement.

Positions de négoce en titres et en métaux précieux

Les positions de négoce sont évaluées au cours en vigueur à la date du bilan. Les positions qui ne sont pas négociées auprès d'une Bourse agréée ou pour lesquelles il n'existe pas de valeur vénale représentative, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.

Placements financiers

Les titres de créance à taux fixe ainsi que les emprunts convertibles et à option ne faisant pas partie des positions de négoce sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, si la banque n'a pas l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale.

Les titres de créance acquis dans l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale sont évalués selon l'«accrual method». L'agio ou le disagio est régularisé dans la position de bilan pendant toute la durée jusqu'à l'échéance finale. Les gains réalisés en rapport avec des intérêts ou des pertes imputables à la vente anticipée ou au remboursement sont régularisés pendant la durée restante, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance finale originale.

Les positions en titres de participation sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.

Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente sont évalués et comptabilisés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations

Les actions et autres titres de participation doivent être attribués à la position «Participations» quelle que soit la part donnant droit au vote, s'ils ont été acquis dans l'intention d'effectuer un placement de longue durée. Les participations sont évaluées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeurs nécessaires à l'exploitation.

Immobilisations corporelles

Le capital immobilisé est évalué au prix de revient déduction faite des ajustements de valeur imputables à la gestion de l'entreprise.

Les immobilisations corporelles (informatique*, mobilier, machines de bureau et systèmes de sécurité) sont amorties au taux de 50%.

Ce taux est calculé sur la valeur résiduelle.

* à partir de la date du fonctionnement opérationnel

Les immobilisations corporelles qui sont détenues à des fins de rendement (par ex. immeubles loués) doivent être portées au bilan à leur valeur d'acquisition, respectivement à leur valeur de rendement la plus basse. L'évaluation annuelle de la valeur de rendement repose sur une comparaison avec des objets similaires ou sur le rendement (flux monétaire) escompté compte tenu d'un taux d'actualisation correspondant au risque.

Les investissements à des fins de plus-values dans des immobilisations corporelles de rendement doivent être activés.

Réserves pour risques bancaires généraux

Une réserve latente imposable peut être constituée dans le poste de bilan «Réserves pour risques bancaires généraux».

Régularisations

Les régularisations des actifs et des passifs sont effectuées une fois par trimestre. Les régularisations jusqu'à CHF 3000.– peuvent être omises.

Engagements de prévoyance

La détermination des répercussions économiques effectives des engagements de prévoyance repose sur les comptes annuels des institutions de prévoyance établis conformément à la norme SWISS GAAP RPC 26. On examine s'il existe pour la banque un avantage économique ou un engagement économique découlant d'excédents de couverture ou de dé-

couverts dans l'institution de prévoyance. Les avantages économiques ne sont pas activés. En revanche, les risques sont provisionnés dans le bilan.

Opérations hors bilan

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et opérations fiduciaires

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et opérations fiduciaires sont évalués à leur valeur nominale.

Les provisions générales du croire suivantes sont constituées:

- sur les engagements de cautionnement et de garantie 2%.

Produits financiers dérivés

Les opérations à terme sont évaluées au cours du contrat. Les risques reconnaissables doivent faire l'objet de correctifs de valeurs individuels.

Compte de résultat

Produit des intérêts

Les produits d'intérêts sur les crédits restés en souffrance depuis plus de 90 jours sont considérés comme dépréciés et doivent être directement comptabilisés dans les provisions.

Impôts

Sont considérés comme charges fiscales les impôts sur le capital de l'exercice en cours ainsi que les impôts sur le revenu effectivement payés et dus.

Domaines particuliers

Positions en devises

Les devises doivent être évaluées au cours moyen en fin d'année.

Risques de contentieux

Provision, voir point «Provisions/correctifs de valeurs».

Modification des principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation

Les nouvelles prescriptions de la version révisée des DEC-CFB se référant aux Swiss GAAP RPC en rapport avec les engagements de prévoyance, qui résultent de la première application de la SWISS GAAP RPC 16 remaniée, ont été appliquées aux comptes 2006. Cette modification de l'évaluation n'a eu aucune incidence sur le bilan et le compte de résultat de la banque.

3 Informations se rapportant au bilan

3.1 Aperçu des couvertures de prêts et des opérations hors bilan

	Nature des couvertures							
	Garanties hypothécaires		Autres garanties		en blanc		Total	
	31.12.2006	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2005
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Prêts								
Créances sur la clientèle	36 055 437.73	36 679 020.59	4 864 874.16	3 558 707.00	12 164 657.59	13 925 684.42	53 084 969.48	54 163 412.01
Créances hypothécaires								
Immeubles d'habitation	322 217 220.54	296 121 748.74	-	-	-	-	322 217 220.54	296 121 748.74
Immeubles commerciaux	111 897 134.37	105 397 514.64	-	-	-	-	111 897 134.37	105 397 514.64
Artisanat et industrie	19 840 528.87	23 020 968.00	-	-	-	-	19 840 528.87	23 020 968.00
Immeubles agricoles	12 804 212.65	12 568 514.70	-	-	-	-	12 804 212.65	12 568 514.70
Autres	15 272 850.27	14 532 302.27	-	-	-	-	15 272 850.27	14 532 302.27
Total des prêts	518 087 384.43	488 320 068.94	4 864 874.16	3 558 707.00	12 164 657.59	13 925 684.42	535 116 916.18	505 804 460.36
Hors bilan								
Engagements conditionnels	365 350.00	0.00	30 000.00	48 000.00	311 014.00	163 364.00	706 364.00	211 364.00
Engagements irrévocables	1 329 360.00	939 000.00		100 000.00	3 250 000.00	0.00	4 579 360.00	1 039 000.00
Total hors bilan	1 694 710.00	939 000.00	30 000.00	148 000.00	3 561 014.00	163 364.00	5 285 724.00	1 250 364.00

Créances compromises	Valeur estimée de réalisation des sûretés*			Correctifs de valeurs individuels
	Montant brut		Montant net	
	CHF	CHF	CHF	
31.12.2006	30 443 694.53	21 783 706.30	8 659 988.23	8 422 302.23
31.12.2005	26 498 532.10	19 103 868.09	7 394 664.01	7 389 442.01

* Dette ou valeur d'aliénation par client: le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte.

Commentaire concernant les créances compromises selon DEC 150a

Au 31.12.2006, le montant net des créances compromises avait augmenté de près de 1 million de CHF. Cette évolution est due à une évaluation plus stricte des positions de crédit après l'introduction au 1.4.2006 du nouvel outil de notation RasyEA.

Les créances compromises totalisent 41 positions de crédit: 17 positions concernant des PME et totalisant CHF 6 044 000.-, 5 positions concernant des petits maîtres d'ouvrage et totalisant CHF 7 810 000.-, 8 positions concernant l'hôtellerie-restauration et les centres de séminaire et totalisant CHF 8 395 000.-, 1 position de CHF 1 152 000.- concernant un maître d'ouvrage privé, 3 positions concernant des logements à usage personnel et totalisant CHF 2 711 000.-, 1 position de CHF 2 738 000.- concernant un immeuble commercial, 2 positions concernant la formation/culture et totalisant CHF 909 000.-, 3 positions concernant l'agriculture et totalisant CHF 437 000.- et 1 position de CHF 247 000.- concernant le secteur Social/santé.

IV Annexes

3.2 Immobilisations financières

¹ Il s'agit d'obligations de la Confédération d'un montant de CHF 58 millions, d'obligations de la Banque Cantonale de Zurich et du Canton de Bâle-Ville, toutes d'un montant de CHF 2 millions, ainsi que d'obligations de caisse de la Banque Cantonale de Zurich d'un montant de CHF 2 millions et de la Banque Coop d'un montant de CHF 4 millions.

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2006	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2005
	CHF	CHF	CHF	CHF
Titres de créance	70 937 818.00	56 900 807.00	70 121 285.00	57 647 500.00
dont propres emprunts obligataires et obligations de caisse	0.00	0.00	0.00	0.00
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	70 937 818.00 ¹	56 900 807.00	70 121 285.00	57 647 500.00
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	0.00	0.00	0.00	0.00
Titres de participation	5 145.60	15 145.60	5 146.60	15 145.60
dont participations qualifiées*	0.00	0.00	0.00	0.00
Immeubles	0.00	1 130 000.00	0.00	1 130 000.00
Total des placements financiers	70 942 963.60	58 045 952.60	70 126 430.60	58 792 645.60
dont titres admis en pension (exercice précédent: négociables auprès de la Banque nationale)	62 917 352.00	47 880 807.00	62 056 300.00	48 627 500.00
Placements financiers prêtés				
Créances envers les banques et les clientes et clients	-	-	-	-

*au moins 10% du capital ou des voix

3.3 Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur	Amortisse-	Valeur	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortisse-	Valeur
	d'acquisition	ments cumulés	comptable 31.12.2005					comptable 31.12.2006
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Immeubles								
Immeuble à l'usage de la banque			0.00					0.00
Autres immeubles	8 473 648.67	1 573 648.67	6 900 000.00		145 253.20	0.00	-145 253.20	6 900 000.00
Autres immobilisations corporelles	8 151 252.86	7 605 195.23	546 057.63		381 421.65	-750.00	-463 364.00	463 365.28
Total	16 624 901.53	9 178 843.90	7 446 057.63	0.00	526 674.85	-750.00	-608 617.20	7 363 365.28
Valeur d'assurance incendie des immeubles								14 273 800.00
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles								3 050 000.00

3.4 Récapitulation des autres actifs et autres passifs

	31. 12. 2006		31. 12. 2005	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
	CHF	CHF	CHF	CHF
Administration fédérale des contributions, impôts indirects	215 197.11	417 144.98	753 655.00	402 849.41
Coupons non encaissés, obligations de caisse, dividendes courus	-	14 143.52	-	35 959.93
Autres actifs et passifs	19 536.00	234 818.10	24 042.00	156 441.01
Total	234 733.11	666 106.60	777 697.00	595 250.35

3.5 Actifs mis en gage ou cédés pour couvrir des engagements de la banque et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

Néant

3.6 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	31. 12. 2006	31. 12. 2005
	CHF	CHF
Autres engagements envers la clientèle	155 011.16	3 926 296.03

La Banque alternative BAS est affiliée à la fondation collective éthico-écologique Nest. Les prestations de la caisse de pension sont calculées sur la base des cotisations versées (primauté des cotisations). Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs dont le salaire est égal ou supérieur au salaire minimum assuré défini dans la LPP sont assurés et ont donc droit aux prestations. La déduction de coordination est adaptée au degré d'occupation. De cette manière, les personnes travaillant à temps partiel bénéficient également de prestations supraobligatoires. Autres prestations supplémentaires de la fondation collective Nest: couverture d'assurance pour les concubins, possibilité de retraite anticipée ou retardée, etc.

Les primes de prévoyance professionnelle sont réparties comme suit: 40% à la charge du personnel et 60% à la charge de la BAS. La banque n'a pris aucun engagement dans le domaine des indemnités de départ.

3.6a Informations concernant l'institution de prévoyance

	Cotisations ajustées à la période		Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
	2006	2005	2006	2005
	CHF	CHF	CHF	CHF
Institution de prévoyance sans excédent de couverture/découvert	308 874.25	308 874.25		266 362.65

Comme pour l'exercice précédent, il n'existe aucune réserve de cotisations d'employeur.

3.7 Répartition des correctifs de valeurs et provisions ainsi que des réserves pour risques bancaires généraux et aperçu de leurs variations en cours d'exercice

	Etat 31.12.2005	Utilisation et dissolutions conformes à leur but	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Recouvrements, intérêts échus, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat 31.12.2006
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Correctifs de valeurs et provisions pour risque de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	14 163 442.01	587 650.42	0.00	184 750.90	1 725 759.74	0.00	15 486 302.23
Autres provisions	-						-
Total des correctifs de valeurs et provisions	14 163 442.01	587 650.42	0.00	184 750.90	1 725 759.74	0.00	15 486 302.23
à déduire:							
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-						-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	14 163 442.01						15 486 302.23
Réserve pour risques bancaires généraux	4 100 000.00	-	-	-	1 100 000.00	-	5 200 000.00

3.8 Composition du capital social et indication des propriétaires de capital dont la participation excède 5% de tous les droits de vote

	31.12.2006					31.12.2005							
	Actions A nom.		Actions B nom.		Valeur nominale totale	Capital donnant droit au dividende		Actions A Nom.		Actions B Nom.		Valeur nominale totale	Capital donnant droit au dividende
	CHF 100.-	CHF 1000.-	CHF	Nombre de titres	CHF	CHF 100.-	CHF 1000.-	CHF	Nombre de titres	CHF 1000.-	CHF	Nombre de titres	CHF
Capital social													
Capital-actions	9 290	38 353	39 282 000.00	47 643	39 282 000.00	9 140	37 102	38 016 000.00	46 242	38 016 000.00			
Total du capital social			39 282 000.00		39 282 000.00			38 016 000.00		38 016 000.00			
Capital autorisé	4 570	18 551	19 008 000.00	23 121	19 008 000.00	4 570	18 551	19 008 000.00	23 121	19 008 000.00			
dont augmentations de capital effectuées	150	1 251	1 266 000.00	1 401	1 266 000.00	0	0	0.00	0	0.00			
dont augmentation de capital en cours	105	2 266	2 276 500.00	2 371	2 276 500.00	150	1 251	1 266 000.00	1 401	1 266 000.00			

Un ou une seule actionnaire peut faire inscrire au registre des actionnaires un maximum de 3% de toutes les actions (voix).

3.9 Justification des capitaux propres

	CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence	
Capital social	38 016 000.00
<i>Capital social libéré (sous-total)</i>	<i>38 016 000.00</i>
Réserve légale générale	3 124 720.00
Autres réserves	200 000.00
Réserves pour risques bancaires généraux	4 100 000.00
Bénéfice	1 115 915.23
Total des capitaux propres au 1. 1. 2006 (avant répartition du bénéfice)	46 556 635.23
+ Augmentation de capital	1 266 000.00
+ Agio augmentation de capital	202 560.00
– Dividende et autre répartition sur le bénéfice de l'exercice précédent	–689 230.00
+ Augmentation réserves pour risques bancaires généraux	1 100 000.00
+ Bénéfice de l'exercice de référence	1 381 545.56
Total des capitaux propres au 31. 12. 2006 (avant répartition du bénéfice)	49 817 510.79
dont Capital social	39 282 000.00
<i>Capital social libéré (sous-total)</i>	<i>39 282 000.00</i>
Réserve légale générale	3 527 280.00
Autres réserves	200 000.00
Réserves pour risques bancaires généraux	5 200 000.00
Bénéfice	1 608 230.79

3.10 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers

	à vue	dénonçable	Echéance résiduelle jusqu'à 3 mois	Echéance résiduelle de 3 à 12 mois	Echéance résiduelle de 12 mois à 5 ans	Echéance résiduelle de plus de 5 ans	Immobilisé	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Actif circulant								
Liquidités	8 891 499.42	-	-	-	-	-	-	8 891 499.42
Créances sur les banques	4 799 360.60	-	34 500 000.00	54 500 000.00	6 000 000.00	-	-	99 799 360.60
Créances sur la clientèle	367 230.00	49 159 239.48	2 800 000.00	758 500.00	-	-	-	53 084 969.48
Créances hypothécaires	1 907 329.85	373 824 866.85	10 000 000.00	27 764 250.00	60 697 500.00	7 838 000.00	-	482 031 946.70
Immobilisations financières	-	5 145.60	2 000 466.00	5 059 995.00	33 130 479.00	30 746 878.00	-	70 942 963.60
Total de l'actif circulant								
31.12.2006	15 965 419.87	422 989 251.93	49 300 466.00	88 082 745.00	99 827 979.00	38 584 878.00	-	714 750 739.80
31.12.2005	14 189 054.42	393 857 549.65	60 970 000.00	105 245 827.00	80 122 709.00	25 786 506.00	1 130 000.00	681 301 646.07
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	-	473 759 548.70	-	-	-	-	-	473 759 548.70
Autres engagements envers la clientèle	30 782 229.94	-	500 000.00	4 000 000.00	-	-	-	35 282 229.94
Obligations de caisse	-	-	11 563 000.00	23 192 000.00	96 187 000.00	15 667 000.00	-	146 609 000.00
Total des fonds étrangers								
31.12.2006	30 782 229.94	473 759 548.70	12 063 000.00	27 192 000.00	96 187 000.00	15 667 000.00	-	655 650 778.64
31.12.2005	37 917 798.33	448 624 104.83	11 902 000.00	23 457 000.00	87 294 000.00	18 351 000.00	-	627 545 903.16

3.11 Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes

Preneuse/preneur de crédit	But du crédit	Créances	Nom, organe
		CHF	
Crédits aux organes*			
ADEV Energiegenossenschaft, Liestal	Centrale de chauffage du home d'enfants Sonnenhof à Arlesheim	125 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
ADEV Solarstrom AG, Liestal	Installations solaires	500 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
ADEV Wasserkraftwerk AG, Liestal	Petites centrales hydroélectriques	4 688 947.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Genossenschaft pro Guggenloch, Lütisburg	Petite centrale hydroélectrique	138 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Oeko-Wärme AG, Brüttisellen	Centrale de chauffage aux copeaux de bois à Hasle-Rüegsau	168 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Bonvin Etienne, Riken	Financement d'habitat privé pour le personnel	550 000.00	Bonvin Etienne, direction BAS
Lutz Conrad, architecte Sàrl, Fribourg	Immeuble commercial au standard MINERGIE	1 888 000.00	Lutz Conrad, conseil d'administration BAS
Schatzmann Markus et Gabi, Winterthour	Propriété par étages dans le lotissement écologique «Warmbühl»	520 000.00	Schatzmann Markus, conseil d'administration BAS
Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden	Clinique pour affections psychosomatiques, hôtel-restaurant	1 000 000.00	Von Passavant Christina, conseil d'administration BAS
Von Passavant Christina et Däppeler Beat, Lucerne	Propriété par étages	270 000.00	Von Passavant Christina, conseil d'administration BAS
Total		9 847 947.00	

Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées (transactions sur titres, trafic des paiements, octroi de crédit et rémunération des dépôts) sont soumises aux mêmes conditions que les transactions avec des tiers.

*A la BAS, la notion de crédits aux organes est comprise au sens large. Elle est utilisée pour désigner des crédits octroyés à des organisations et des entreprises dans la direction desquelles siègent des membres des organes de la BAS (ou des personnes proches des organes de la BAS) ou dans lesquelles des membres des organes de la BAS (ou des personnes citées) détiennent des participations financières déterminantes.

4 Informations se rapportant aux opérations hors bilan

4.1 Répartition des engagements conditionnels

	31.12.2006	31.12.2005
	CHF	CHF
Garanties de bonne exécution	49 314.00	49 314.00
Autres engagements conditionnels	657 050.00	162 050.00
Total	706 364.00	211 364.00

4.2 Répartition des opérations fiduciaires

	Monnaies converties en CHF			Total en CHF
	CHF	EUR	DIV	
Crédits fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires				
31.12.2006	3 180 000.00	0.00	0.00	3 180 000.00
31.12.2005	2 830 000.00	0.00	0.00	2 830 000.00

5 Informations se rapportant au compte de résultat

5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce

	2006	2005
	CHF	CHF
Négoce de devises et de billets de banque	30 975.05	58 545.23
Total	30 975.05	58 545.23

5.2 Répartition de la rubrique charges de personnel

	2006	2005
	CHF	CHF
Appointements des organes de la banque et traitements du personnel	4 414 758.75	3 930 119.00
<i>dont conseil d'administration</i>	273 397.30	205 649.60
<i>dont conseil d'éthique</i>	–	10 800.00
<i>dont direction</i>	436 337.00	531 017.80
Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	308 874.25	266 362.65
Prestations sociales	585 399.82	552 355.27
Autres charges de personnel	387 993.95	310 668.33
Total	5 697 026.77	5 059 505.25

5.3 Répartition de la rubrique autres charges d'exploitation

	2006	2005
	CHF	CHF
Coût des locaux	402 854.15	373 798.85
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	655 149.12	626 090.55
Autres charges d'exploitation	2 542 310.96	1 946 621.19
Total	3 600 314.23	2 946 510.59

5.4 Commentaires sur les charges extraordinaires

La constitution de la réserve de CHF 1 100 000.– pour risques bancaires généraux a été portée au débit du poste charges extraordinaires.

Chiffres-clés

Statistique des secteurs d'encouragement

Secteurs d'encouragement et leur utilisation au 31.12.2006

Secteur d'encouragement	Part	Obligations	Taux d'intérêt moyen	Crédits	Part octroyée	Crédits	Part utilisée
		de caisse nominales		octroyés		utilisés	
		CHF		CHF		CHF	
Energies alternatives	15,14 %	8 556 000.00	0,94 %	10 729 450.00	125,40 %	9 679 155.80	113,13 %
Agriculture biologique	18,18 %	10 272 000.00	0,91 %	14 754 042.00	143,63 %	13 277 281.80	129,26 %
Projets de femmes	8,62 %	4 868 000.00	0,99 %	3 404 250.00	69,93 %	3 374 250.00	69,31 %
Entreprises écologiques et sociales	26,61 %	15 035 000.00	0,93 %	11 717 027.00	77,93 %	11 289 286.63	75,09 %
Formation et culture	12,81 %	7 238 000.00	0,97 %	6 713 250.00	92,75 %	6 673 250.00	92,20 %
Coopération au développement	5,43 %	3 065 000.00	0,94 %	1 381 200.00	45,06 %	1 381 200.00	45,06 %
Habitat alternatif et social	3,43 %	1 935 000.00	0,91 %	1 798 800.00	92,96 %	1 555 050.00	80,36 %
Domaine d'encouragement général	5,85 %	3 307 000.00	0,84 %	4 038 750.00	122,13 %	4 038 000.00	122,10 %
Projets sociaux	3,93 %	2 220 000.00	1,01 %	2 201 500.00	99,17 %	2 201 500.00	99,17 %
Total	100,00 %	56 496 000.00	0,94 %	56 738 269.00	100,43 %	53 468 974.23	94,64 %
Taux d'intérêt moyen des obligations de caisse d'encouragement			0,94 %				
Taux d'intérêt moyen des autres obligations de caisse			2,20 %				

Intérêts créanciers

Taux d'intérêt moyens au 31.12.	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
Dépôts auprès de banques	2,13 %	1,62 %	1,74 %	1,88 %	1,59 %	2,18 %	3,23 %	2,31 %	1,58 %	1,70 %	1,61 %
Crédits normaux	3,03 %	2,98 %	3,33 %	3,43 %	4,13 %	4,47 %	4,59 %	4,10 %	4,25 %	4,44 %	4,84 %
Crédits d'encouragement	3,12 %	3,19 %	3,33 %	3,36 %	3,69 %	3,68 %	3,64 %	3,66 %	3,75 %	3,72 %	3,75 %
Tous les crédits et placements	2,82 %	2,66 %	3,05 %	3,23 %	3,74 %	4,19 %	4,35 %	3,82 %	3,92 %	4,16 %	4,13 %

Intérêts débiteurs

Taux d'intérêt moyens au 31.12.	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
Dépôts normaux	0,75 %	0,71 %	0,69 %	0,73 %	1,30 %	1,81 %	1,91 %	1,38 %	1,68 %	1,87 %	2,44 %
Obligations de caisse d'encouragement	0,94 %	1,00 %	1,12 %	1,32 %	1,51 %	1,57 %	1,47 %	1,54 %	1,63 %	1,66 %	1,70 %
Tous les dépôts	0,77 %	0,73 %	0,73 %	0,78 %	1,32 %	1,79 %	1,86 %	1,40 %	1,67 %	1,85 %	2,34 %

Rémunération et renonciation aux intérêts sur les dépôts de la clientèle au 31.12.2006

	Taux d'intérêt maximum				Rémunération effective				Renonciation			
	2006	2005	2004	2003	2006	2005	2004	2003	2006	2005	2004	2003
Comptes courants	0,17 %	0,27 %	0,22 %	0,27 %	0,17 %	0,27 %	0,22 %	0,27 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Dépôts à terme	1,72 %	0,70 %	0,39 %	0,10 %	1,72 %	0,70 %	0,39 %	0,10 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Comptes de dépôt, de placement et d'épargne	0,51 %	0,45 %	0,43 %	0,42 %	0,50 %	0,44 %	0,43 %	0,42 %	-0,01 %	-0,01 %	0,00 %	0,00 %
Obligations de caisse normales	2,20 %	2,34 %	2,60 %	2,81 %	2,20 %	2,34 %	2,60 %	2,81 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Tous les dépôts normaux	0,76 %	0,71 %	0,69 %	0,73 %	0,75 %	0,71 %	0,69 %	0,73 %	-0,01 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Obligations de caisse d'encouragement	1,05 %	1,04 %	1,24 %	1,54 %	0,94 %	1,00 %	1,12 %	1,32 %	-0,11 %	-0,04 %	-0,12 %	-0,22 %
Tous les dépôts	0,78 %	0,74 %	0,74 %	0,81 %	0,77 %	0,73 %	0,73 %	0,78 %	-0,01 %	-0,01 %	-0,01 %	-0,03 %

Chiffres-clés

Chiffres-clés divers

	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Total du bilan par poste à 100% à la fin de l'année	15 782 402.-	16 369 405.-	15 752 128.-	14 709 917.-	12 533 005.-	12 480 349.-	10 595 691.-
Croissance du total du bilan par poste à 100%	723 988.-	1 004 522.-	1 035 955.-	1 400 996.-	1 095 596.-	1 438 217.-	680 249.-
Effectif à la fin de l'année	62	56	51	55	55	54	55
Nombre moyen de postes à 100%	4 591	4 224	4 120	4 122	4 377	4 011	3 927
Nombre de client(e)s à la fin de l'année	20 931	20 358	19 947	19 444	18 622	17 613	16 432
Croissance du nombre de client(e)s	573	411	503	822	1 009	1 181	1 024
Avoir par client(e) à la fin de l'année	31 199.-	30 752.-	29 043.-	28 051.-	26 523.-	25 399.-	24 065.-
Nombre de preneuses et de preneurs de crédit à la fin de l'année	730	691	691	680	660	638	609
Moyenne des crédits à la fin de l'année	825 944.-	814 586.-	832 491.-	827 389.-	785 311.-	802 953.-	716 705.-
Total des crédits octroyés à la fin de l'année	602 939 418.-	564 498 007.-	575 350 947.-	562 624 713.-	518 055 257.-	512 283 716.-	432 659 112.-

Résultats d'exploitation

	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Bénéfice net	1 381 545.56	747 038.48	664 657.80	556 694.50	576 519.72	26 104.48	585 828.20
+ Provisions pour risque du croire	1 739 624.69	2 394 663.74	3 286 956.65	3 683 163.27	3 559 348.64	3 688 990.74	2 618 783.10
+ Réserves pour risques bancaires généraux	1 100 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00	800 000.00	700 000.00	100 000.00	.-
Amortissements	608 617.20	892 178.30	767 488.90	917 124.00	1 007 848.00	987 106.00	1 131 290.00
Cash-flow*	4 829 787.45	5 133 880.52	5 819 103.35	5 956 981.77	5 843 716.36	4 802 201.22	4 335 901.30
Cash-flow par poste à 100%	105 203.00	121 550.00	141 246.00	144 531.00	133 517.00	119 726.00	110 413.00

Définition

* Cash-flow: recettes issues des produits moins dépenses imputables aux charges, autrement dit flux effectifs de produits et de charges.

Indirectement, le cash-flow peut donc être calculé ainsi: bénéfice net +/- provisions + amortissements = cash-flow.